

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, le 20/11/2017

## AGRICULTURE : signature de la convention du Comité local à l'Installation (CLI)

**ARCHE Agglo et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche engagent un travail en partenariat afin de relancer le Comité Local à l'Installation (CLI) sur l'ensemble des communes ardéchoises de l'Agglo. Le CLI réunit élus et responsables agricoles afin de favoriser le maintien et la transmission des exploitations agricoles.**

### Les objectifs du CLI

Le Comité Local à l'Installation (CLI) est un outil de proximité destiné à mettre en œuvre les actions en faveur du renouvellement des générations dans la concertation et la co-construction entre la profession agricole et les élus locaux.

L'ambition du CLI est de **préserver l'activité et le foncier agricole** en tissant des liens sur le territoire entre les cédants et les porteurs de projets.

Son activité est centrée sur les problématiques de la transmission, du renouvellement de la population active agricole et de l'offre foncière susceptible d'accueillir de nouveaux porteurs de projets.

### Un engagement partenarial

La convention définit les modalités opérationnelles de cet accompagnement pour l'année 2018. Elle est le fruit d'un travail partenarial entre **ARCHE Agglo** et la **Chambre d'agriculture de l'Ardèche**. Le CLI bénéficie également des financements du programme européen Leader Ardèche Verte.

Outil d'anticipation et d'action, le CLI engage une démarche de terrain, à la rencontre des acteurs locaux : agriculteurs, propriétaires fonciers...

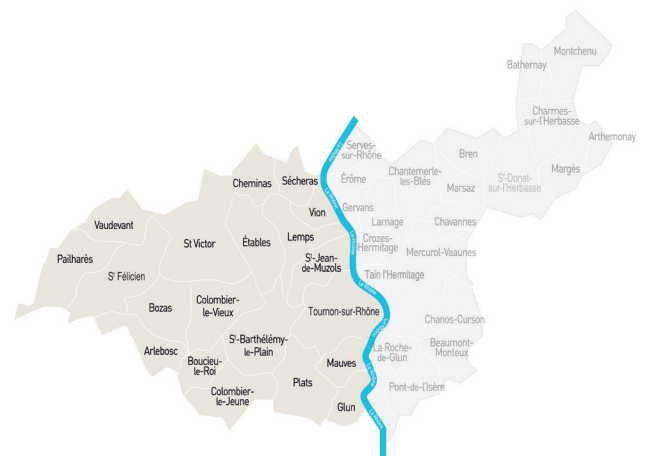
### L'organisation du CLI

Le Comité local d'installation est composé d'élus locaux et de représentants professionnels : Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), Jeunes agriculteurs (JA), Confédération paysanne, Coordination rurale.

L'animation opérationnelle du CLI est assurée par un technicien de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.

### Les communes concernées

Le Comité local à l'installation concerne les 20 communes ardéchoises de la Communauté d'agglomération. Il s'agit ainsi de relancer le CLI déjà en fonctionnement sur le Pays de Saint-Félicien depuis 2011 en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche.



D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



BP 103  
3, rue des Condamines  
07300 Mauves

accueil@archeagglo.fr  
04 26 78 78 78

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX  
BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON  
CHANTEMERLE-LES-BLÈS CHARMES-SUR-L'HERBASSE  
CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE  
COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ÉRÔME  
ÉTABLES GERVANS GLUN LA ROCHE-DE-GLUN LARNAGE LEMPS  
MARGÈS MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU  
PAILHARÈS PLATS PONT-DE-LISÈRE SAINT-BARTHÉLÉMY-LE-PLAIN  
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-  
JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÈCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE  
TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION

**CONTACT PRESSE**  
Hélène SERRET  
h.serret@archeagglo.fr  
04 26 78 57 36

Vivre & Entreprendre **ICI**  
**ARCHE**Agglo.fr